

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I

SAMEDI, 15 OCTOBRE 1864.

No. 42.

Réponse à un "Ami."

(Suite et fin.)

Nous remplissons la promesse que nous avons faite à notre correspondant "Un Ami," de lui prouver que la subvention accordée aux écoles supérieures n'a pas pour résultat d'augmenter les salaires des instituteurs.

Parmi les institutions d'éducation supérieure, nous ne parlerons que des collèges industriels, des académies et des écoles-modèles, qui sont, comme l'on sait, les seules qui soient tenues pour le plus grand nombre par des instituteurs laïques.

Les 14 collèges industriels nous paraissent pour la plupart dignes de l'allocation qui leur est accordée. Dans quelques-uns, néanmoins, les salaires des professeurs nous paraissent un peu faibles, vu la forte somme que leur accorde le gouvernement chaque année. Dans quelques-uns surtout, l'allocation du gouvernement suffit à peu près à payer tous les professeurs, et nous savons de source respectable que les heureux habitants de certains villages où sont situés certains collèges industriels, font donner une haute éducation à leurs enfants, à peu de frais; la rétribution mensuelle dans quelques écoles-modèles est quelquefois plus élevée que dans certains de ces collèges. Donc, cette subvention ne sert à former un salaire respectable qu'au principal professeur de ces collèges, et les autres professeurs sont payés à un prix extrêmement réduit. La position des contribuables au milieu desquels se trouve un collège industriel, est tellement heureuse, tant sous le rapport de la bonne éducation que reçoivent leurs enfants que sous celui des faibles contributions qu'ils ont à payer, que nous ne craignons pas de dire que si le gouvernement pouvait accorder partout une subvention semblable à celle accordée à quelques collèges industriels, pas une seule paroisse, quelque pauvre qu'elle fût, ne voudrait s'en priver.

Des 63 académies de garçons ou mixtes subventionnées par le gouvernement, environ un tiers d'entre elles nous paraissent, par le nombre de leurs professeurs et les matières qui y sont enseignées, dignes de ce nom; et semblent rivaliser avec les collèges industriels;

les autres ne sont que des écoles-modèles. Nous connaissons même plusieurs écoles-modèles mieux tenues, et dont les élèves sont plus avancés, que ceux de certaines académies: pourtant celles-ci reçoivent un octroi de \$152, et celles-là de \$74 seulement. Encore, si les professeurs de ces académies recevaient un salaire proportionnel à la somme qu'elles reçoivent du gouvernement, il y aurait en quelque sorte compensation; mais loin de là: c'est dans la plupart de ces institutions qu'on est de la plus grande parcimonie; £50, £60, quelquefois £75, sont les plus hauts salaires. Dans la plupart des cas, la subvention paie les professeurs ou à peu près et les contribuables paient les menues dépenses, qui ne sont pas considérables, comme on peut se l'imaginer facilement. Nous connaissons une académie située dans une de nos plus riches paroisses, dont l'unique professeur reçoit £80 de salaire et dont la subvention s'est élevée encore cette année à £84 10 0; balance en faveur des commissaires: £4 10, somme qui a sans doute suffi à payer les petites dépenses de l'institution, et voilà les enfants du médecin, du marchand, du shérif, coronaire, avocat, de l'endroit, instruits pour rien.

Il n'est pas étonnant, après cela, que la plupart de ces institutions progressent peu. Soutenues presque entièrement par le gouvernement, les personnes de l'endroit n'ayant point à contribuer à leur soutien, les regardent avec indifférence; car on n'apprécie la valeur d'une chose qu'en autant qu'il a fallu déboursier pour se la procurer. Nous ne partageons pas tout-à-fait l'opinion de l'hon. Surintendant de l'éducation qui dit que tous les professeurs de ces académies devraient avoir le diplôme d'académie, et d'en faire une condition *sine quâ non* du paiement de la subvention. Nous ne pensons pas que le peu de progrès de la plupart de ces académies soit dû à l'incapacité des professeurs, mais bien à l'indifférence des gens au milieu desquels est située l'institution; la plupart ne sont fréquentées que par des enfants de 5 à 12 ou 14 ans au plus. On ne conteste pas à un instituteur muni du seul diplôme d'école-modèle de diriger un collège industriel, pourquoi exiger une qualification plus haute dans une académie qui est sensée moins élevée? D'all-

leurs, examinez les matières qui sont enseignées dans les académies les plus élevées, et les connaissances exigées des instituteurs d'école-modèle, et vous vous convaincrez que ces derniers peuvent très-bien diriger ces sortes d'institutions.

Venons-en maintenant aux écoles-modèles. Depuis quelques années il s'en est établi un grand nombre, et tous les ans, il s'en établit un nombre assez considérable de nouvelles. Il serait grandement à désirer qu'il pût en être formée une dans chaque paroisse et qu'elle fût subventionnée par le gouvernement. Ces sortes d'écoles sont appelées à rendre d'importants services à l'éducation, et elles ne sauraient être trop multipliées. Avec la subvention d'une académie, on peut soutenir deux, trois et même quatre écoles-modèles. Le gouvernement a pour principe de ne subventionner qu'une seule académie dans chaque comté, pour l'avantage de tous les enfants du comté qui peuvent en profiter; mais il y a peu d'académies qui aient des enfants des paroisses voisines. Au reste, la plupart d'entre elles n'ayant qu'un seul professeur, ne pourraient pas instruire un grand nombre d'enfants. Toutes les paroisses qui possèdent des académies, sont riches et peuvent faire des sacrifices considérables pour le soutien de leurs écoles; leur allocation peut donc être réduite à celle des écoles-modèles, sans que l'éducation en souffre considérablement.

Cependant, dans l'établissement des écoles-modèles, il y a aussi parcimonie criante à l'égard du salaire des instituteurs. Telle paroisse payait £40, £50 et même £75, lorsqu'elle n'avait qu'une école élémentaire, et depuis qu'elle possède une école-modèle et qu'elle reçoit \$74 comme telle, elle ne paie que le même salaire, quelquefois moins. On fait de l'établissement d'une école-modèle une affaire de spéculation. On engage une institutrice d'école-modèle, parce qu'elle ne demande pas plus cher qu'un maître d'école élémentaire et qu'on reçoit un octroi spécial.

Donc, les octrois aux écoles supérieures n'ont pas élevé les salaires.

La distribution du fonds de l'éducation supérieure se fait très-mal dans un grand nombre de cas. Voyez plutôt, outre les faits que nous avons déjà cités.

Dans deux académies voisines, l'une catholique, l'autre protestante, la première a deux professeurs à £80 chacun et 150 élèves, dont plusieurs sont très-avancés; l'autre, un seul professeur à £80, et 55 élèves bien jeunes, et elles reçoivent une égale subvention de \$152. Dans une même ville, une académie a eu 66 élèves; près d'elle, une autre académie classée par le Surintendant parmi les écoles-

modèles, a eu 90 élèves. Dans cette dernière, on n'admet que des élèves un peu avancés; on y enseigne même le latin; la première reçoit \$152, la seconde \$74. Dans une autre paroisse, se trouvent une académie protestante avec 55 élèves, une école-modèle catholique avec au-delà de 100 élèves aussi âgés et aussi avancés pour le moins que ceux de l'académie; celle-ci reçoit \$152 et l'école-modèle ne reçoit que \$74. Nous pourrions comparer un grand nombre d'autres institutions qui sont dans le même cas. Celles que nous venons de citer suffisent pour convaincre qu'il faut un remède.

Nous pensons que les trois dernières classes d'institutions pourraient être réduites à deux: 1^o les collèges industriels et les bonnes académies qui rivalisent avec les premières. Cette classe porterait le nom de collèges industriels ou d'académies, comme l'on voudra; 2^o les autres académies formeraient avec les écoles-modèles la dernière classe, et seraient désignées sous le nom d'écoles-modèles.

Enfin, la subvention à être accordée à chaque institution de ces deux classes serait calculée suivant le nombre d'élèves, les matières enseignées, le nombre des professeurs, leurs salaires, etc. le tout d'après les rapports de ces institutions, dont l'exactitude serait scrupuleusement vérifiée par l'inspecteur d'école.

Nous demandons pardon à notre correspondant et à nos lecteurs de la longueur de cet article. Nous avons tenu non seulement à prouver que les salaires accordés aux instituteurs des institutions d'éducation supérieure sont faibles et n'ont pas augmenté, mais encore à en indiquer les causes et les remèdes.

JOS. LÉTOURNEAU.

—Une des clauses de la convention faite par écrit entre les trois rédacteurs de cette feuille porte que, quand l'un d'eux publiera un article qui ne rencontrera pas l'approbation de toute la collaboration, son nom devra paraître au bas de cet article. Voilà pourquoi le morceau intitulé: *Réponse à un Ami*, est signé du nom de son auteur.

MON, TON, SON, NOTRE, ETC., sont-ils pronoms, ou adjectifs possessifs?

Nous venons de recevoir d'un de nos correspondants, qui signe: "Le bon ami des Instituteurs," une lettre, dont nous extrayons les passages suivants:

"J'espère, MM. les Rédacteurs, que vous

vous ferez un plaisir de consacrer quelques lignes de votre intéressant journal à émettre votre opinion sur une question d'analyse grammaticale,—question bien simple, pourtant,—mais que plusieurs professeurs de grammaire, néanmoins, résolvent différemment.

“ Il s'agit tout simplement de retrancher du nombre des adjectifs déterminatifs, les adjectifs possessifs. On veut (*c'est notre correspondant qui le veut*.) dans tous les cas faire de *mon, ton, son, etc.*, des pronoms possessifs et non des adjectifs.

“ Soit, par exemple, la phrase suivante à analyser : “ Jean apprend sa leçon. ”— De quel mot *sa* tient-il la place? Rép :—De Jean.—Comment serait la phrase, si l'on mettait *de Jean*, au lieu de *sa*? Rép :—Jean apprend la leçon de Jean.—De quelle partie du discours est Jean, et pourquoi? Rép :—Un nom, parce qu'il désigne une personne.—Comment s'appelle le mot mis à la place du nom? Rép :—Pronom.—Donc : *sa* est un pronom, puisque ce mot remplace le nom Jean.

“ Cette façon d'analyser, ajoute *Le bon ami*, me paraît assez rationnelle. Je serais fort aise de savoir comment vous faites analyser ces mots à vos élèves.....

“ Comme cette question peut intéresser tous vos lecteurs, j'ai supposé que vous aimeriez mieux donner votre réponse par la voie de votre journal, que dans une lettre privée.”

La question soulevée par notre correspondant mérite certainement d'être étudiée et discutée : c'est pourquoi nous n'avons pas craint de renouveler nos recherches, de consulter de nouveau beaucoup de grammaires, afin d'être en état de donner à notre correspondant, ainsi qu'à tous ceux de nos lecteurs qu'une semblable question peut intéresser, une réponse motivée, raisonnée, et partant satisfaisante.

Voici le résultat de nos investigations :

M.M. Poitevin, Rémy, Chapsal, Leroy, Bescherelle et Bonneau, auteurs de grammaires françaises, considèrent les mots *mon, ton, son, etc.*, comme des adjectifs possessifs.

Lévizac les classe parmi les pronoms possessifs, parce que, dit-il, ils tiennent la place d'autres pronoms. Ainsi, quand on dit : *mon chapeau*, cela signifie : le chapeau *de moi* ; et il s'élève très-fort contre les grammairiens qui refusent à ces mots la dénomination de *pronoms*. Il admet cependant que ce sont de vrais adjectifs ; qu'ils en ont la nature et en suivent les lois.

Napoléon Landais, auteur de la *Grammaire générale des Grammaires françaises*, appelle *mon, ton, son, etc.*, des *pronoms adjectifs possessifs*.

Dans sa *Grammaire des Grammaires*, Gi-

rault-Duvivier les nomme *adjectifs pronominaux possessifs*.

Lequien est le seul grammairien que nous connaissions, qui classe *mon, ton, son, etc.*, parmi les pronoms possessifs.

Par le fait seul que tous les grammairiens, à l'exception toutefois de ce dernier, s'accordent à regarder *mon, ton, son, etc.*, comme des *adjectifs possessifs*, nous ne concluons cependant pas que notre correspondant a tort : nous savons, au contraire, qu'il a été dit par un grand penseur que le *droit* est presque toujours du côté de la *minorité* ! Mais des raisons puissantes nous engagent à croire que, cette fois-ci, du moins, le droit se trouve du côté de la *majorité*.

Il y a certains principes en grammaire, admis de tout le monde ; les suivants sont de ce nombre :

1° Le pronom est un mot qui tient la place du nom.

2° Le pronom s'accorde en genre, en nombre et en personne avec le nom qu'il représente.

3° L'adjectif est un mot que l'on ajoute au nom soit pour le qualifier, soit pour le déterminer.

4° L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie ou qu'il détermine.

Cela posé, nous formulerons comme suit notre opinion :

1° Dans les phrases : “ Jean apprend sa leçon, ” “ lisez notre journal, ” “ étudiez votre grammaire, ” les mots *sa, notre et votre* sont joints respectivement aux noms *leçon, journal et grammaire*, pour en déterminer la signification et y *ajouter* une idée de possession ; en cela, ils sont *adjectifs possessifs* ;

2° Ils sont en outre les *substitués* des pronoms personnels *lui, nous et vous* : ce qui permet jusqu'à un certain point de les appeler *pronoms*.

S'ils n'étaient que pronoms, il faudrait les analyser ainsi dans les expressions *sa leçon, notre journal, votre grammaire* : *sa*, pronom personnel (et non pronom possessif, comme le prétend notre correspondant,) masculin singulier, à cause de Jean dont il tient la place. Il en serait de même de *notre* et de *votre*.

Qui ne voit ce qu'aurait d'incorrect une telle façon d'analyser ? Eh ! bien, c'est pourtant à quoi conduit le *sophisme* de notre correspondant.

D'un autre côté, il faut nécessairement admettre que ces mots *sa, notre etc.*, ont quelque rapport avec les pronoms ; mais ce n'est assurément que la fin secondaire de leur existence, comme l'on dirait en philosophie.

Pour bien définir les mots *mon, ton, son,*

notre, votre, leur, etc., il convient donc d'employer un terme qui rappelle à la fois leur double origine.

Nous ne voyons rien de mieux que la définition donnée par Girault-Duvivier: "Les mots *mon, ton, son, etc.*, sont des *adjectifs pronominaux possessifs*."

Afin de ne pas embarrasser les enfants de définitions longues d'une toise, nous conseillerons cependant aux instituteurs et aux institutrices de faire dire seulement: *adjectifs possessifs*.

C'est ainsi du moins que nous faisons analyser, et en cela nous croyons être d'accord avec la logique et le génie de la langue française.

RÉSUMÉ HISTORIQUE des travaux de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Laval, depuis 1857 jusqu'à 1864 inclusivement.

(Suite.)

(Séance du mois d'août 1861.)

Sujet de discussion :

"Quels services les Instituteurs peuvent-ils rendre à la cause de la colonisation?"

Pris part à la discussion: M. C. J. L. Lafrance et M. le Principal. Ce dernier résumé comme suit les opinions émises:

1° La colonisation est une question vitale pour le pays;

2° Les Instituteurs doivent favoriser, autant qu'ils le peuvent, la cause de la colonisation, en inspirant en particulier et dans leurs écoles, aux jeunes gens l'amour et l'estime de l'agriculture et la résolution de s'associer pour établir des terres nouvelles.

(Séance du mois de janvier 1862.)

Sujet à discuter :

"Quelle est l'utilité des leçons de choses dans les écoles?"

Les résolutions suivantes, rédigées par M. le Principal, furent adoptées:

1° Les leçons de choses sont très-utiles dans les écoles, pourvu qu'elles soient données d'une manière proportionnée à l'âge, à la capacité et à la situation des enfants.

2° Trop longues ou trop fréquentes, elles auraient deux graves inconvénients: 1° celui de distraire beaucoup les enfants d'études suivies et encore plus importantes; 2° celui de leur donner des notions fort incomplètes sur un trop grand nombre de sujets, et d'une façon prématurée.

3° Les leçons de choses doivent se faire de préférence sur les objets les plus usuels, et de la manière la plus pratique possible.

4° Le maître doit d'abord expliquer lui-même les leçons de choses, puis questionner les enfants, tantôt individuellement, tantôt simultanément.

(Séance du mois d'août 1862.)

Sujet de discussion :

"Comparer les manières de conjuguer les verbes d'après les *temps primitifs* et les *radicaux*."

MM. Lacasse, Dufresne, Lafrance, Tous-saint, Noël et M. l'Inspecteur Juneau, prirent part à ce débat.

Après les diverses opinions échangées sur ce sujet, M. Lacasse dit que, de quelque manière que l'on conjugue les verbes, la connaissance des *radicaux* est toujours nécessaire, et que la formation des *temps primitifs* est la plus avantageuse. Il proposa en conséquence le résumé suivant, qui fut adopté.

Avant de conjuguer les verbes par écrit, il faut:

1° Savoir par cœur les auxiliaires *avoir* et *être*, et les verbes modèles des quatre conjugaisons;

2° Pouvoir distinguer le *radical* de la *termination* dans ces conjugaisons.

3° Connaître les *temps primitifs* et la manière d'en former les *temps dérivés*.

Pour s'habituer à conjuguer les verbes par écrit, il faut:

1° Marquer au commencement de chaque temps le *temps primitif* qui le forme; et, en abrégé, la manière de le former;

2° Séparer dans tous les temps le *radical* de la *termination*, afin d'apprendre par ce moyen à bien connaître ces deux parties du verbe.

(Séance du mois de mai 1863.)

Sujet de discussion :

"Quelle est la meilleure manière d'analyser logiquement?"

Discutants: M. le Principal et M. N. Lacasse, professeur. Le résumé suivant, rédigé par M. Lacasse, fut adopté:

"Analyser grammaticalement, c'est raisonner sur chacun des mots d'une phrase, c'est en dire la nature, l'espèce, les modifications, la fonction.

"Analyser logiquement, c'est décomposer les discours, les phrases, c'est en étudier toutes les parties relativement à la pensée. Chaque pensée se résume par une *proposition* qui renferme toujours trois parties essentielles exprimées ou sous-entendues; ce sont: le *sujet*, le *verbe*, et l'*attribut*.

"On appelle *sujet logique* le sujet grammatical, joint aux mots qui le modifient ou complètent l'idée qu'il exprime.

"On ne reconnaît qu'un verbe en analyse logique, c'est le verbe *être*, soit sous la forme

simple qu'il présente dans tous ses temps, dans tous les temps des verbes passifs, et dans les temps composés de quelques verbes neutres, ou combiné avec un attribut comme dans tous les temps des verbes actifs, des verbes réfléchis, ou des verbes neutres se conjuguant avec *avoir*, et dans tous les temps simples des verbes neutres.

" On appelle *attributs* les mots qui expriment la qualité, la manière d'être du sujet, joints à ceux qui complètent l'idée qu'ils expriment.

" Ces mots qui modifient, ou complètent les idées exprimées par le sujet ou l'attribut, en sont aussi appelés les *compléments*.

" Le sujet et l'attribut sont dits *simples* lorsqu'ils sont exprimés, chacun, par un seul mot, et *composés*, lorsqu'ils le sont par plusieurs. Ils sont encore *complexes*, s'ils ont quelque complément et *incomplexes*, s'ils n'en ont aucun.

" On compte dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel, exprimés ou nécessairement sous-entendus : excepté le cas où plusieurs verbes de suite, ayant les mêmes attributs, auraient aussi les mêmes sujets, ce qui formerait une seule proposition.

" Il y a trois sortes de propositions, qui sont :

" 1° La *principale*, qui ne dépend d'aucune autre proposition, et qui souvent a, par elle-même, un sens complet.

" 2° L'*incidente*, qui modifie essentiellement ou accidentellement un seul mot d'une autre proposition, et qui s'appelle, suivant l'un ou l'autre cas, incidente *déterminative* ou *explicative*. Cette proposition commence toujours par un pronom relatif, ou est complément direct de l'attribut précédent.

" 3° La *subordonnée*, qui modifie le sens de toute une proposition, et marque le plus souvent des circonstances de temps, de manière, de but, etc.

" La proposition, en général, est encore dite *pleine*, *elliptique* ou *implicite*.

" Elle est pleine, lorsque les trois parties constitutives (le sujet, le verbe et l'attribut) sont toutes exprimées ; elliptique, lorsqu'une ou deux de ces parties sont sous-entendues ; implicite, lorsqu'aucune de ces parties n'est exprimée, et qu'elle est représentée par un terme qui seul a la valeur d'une proposition entière.

" L'analyse logique s'enseigne avec beaucoup de profit :

" 1° Aux élèves sachant bien l'analyse grammaticale, et qui ont un assez bon jugement.

" 2° A toute personne déjà instruite qui

désire acquérir une ponctuation sûre, parfaite, et bien raisonnée."

(Même séance.)

Sujet de discussion :

" Quelle est la meilleure méthode pour enseigner l'Histoire ? "

Pris part à la discussion : M. le Principal, MM. F. E. Juneau, F. X. Béland, F. X. Toussaint, Norbert Thibault et C. Dufresne.

Résolu :

Pour bien enseigner l'histoire,

" 1° Si les élèves ont un âge assez avancé et le jugement formé, il est plus avantageux d'employer la méthode orale, en les obligeant à prendre des notes, qu'ils doivent ensuite rédiger en particulier. Si, au contraire, les élèves sont jeunes, il faut leur faire apprendre l'histoire par cœur, et les habituer, en même temps, à en rendre compte à leur manière, en les questionnant en dehors du livre.

" 2° On doit leur faire indiquer sur la carte tous les lieux mentionnés dans la leçon.

" 3° Il est très-utile de les accoutumer à distinguer les faits principaux, avec leurs dates, des faits secondaires.

" 4° Il est aussi à propos de leur faire faire des récapitulations assez fréquentes, afin qu'ils lient bien les faits les uns aux autres.

" 5° Il est important d'accompagner l'étude de l'histoire de l'explication de gravures, surtout pour l'histoire sainte.

" 6° L'histoire sainte doit s'enseigner dans toutes les écoles, ainsi que l'histoire du Canada. Celles de France, d'Angleterre et des Etats-Unis ne devraient être étudiées que dans les écoles-modèles et les académies."

L'assemblée adopta unanimement ce résumé, fait par M. le Principal.

(A continuer.)

Biographie des auteurs morts de faim.

(Suite.)

L'historien Varius vivait de peu, avec de bons ecclésiastiques. Son appartement était un galetas, où le soleil régnait pleinement en été, et le froid en hiver. Ses fenêtres étaient mal fermées et sa cheminée était sans feu. Un lit mal garni, trois ou quatre chaises usées, une table vermoulue, une lampe, une écritoire, peu de livres et beaucoup de manuscrits faisaient toute sa richesse. Il était si mal vêtu que Furetière, dans son Dictionnaire satirique, parle des cordes de son manteau où la vermine vivait mal à son aise.

Vaugelas, écrivain estimé, auteur d'une bonne traduction de *Quinte-Curce*, et d'excellentes remarques sur la langue française, se tenait caché dans un petit coin de l'hôtel de

Soissons pour éviter la poursuite de ses créanciers. Il mourut très-pauvre, et légua son corps aux chirurgiens pour payer une partie de ses dettes.

La Bruyère a décrit dans ses *Caractères* l'état dans lequel il s'est trouvé longtemps.—

“ Qu'on ne me parle plus d'encre, de papier, de plumes, de style, d'imprimeur; je renonce à ce qui a été, qui est, et qui sera livre. . . .
 “ Suis-je mieux nourri et mieux vêtu? Suis-je dans ma chambre, à l'abri du nord? Ai-je lit de plume, après vingt ans entiers qu'on me débite dans la place? J'ai un grand nom, dites vous, et beaucoup de gloire; dites que j'ai beaucoup de vent qui ne sert à rien.
 “ Ai-je un grain de ce métal qui procure toutes choses? ”

Diderot fut longtemps obligé de donner des leçons pour vivre; il faisait aussi des sermons. Un missionnaire lui en commanda six, qu'il lui paya cinquante écus. L'auteur estimait cette affaire une des meilleures qu'il eût faites.

Tout est cher à Paris, et surtout le pain, disait un écrivain, et cet écrivain était Jean-Jacques Rousseau! Dans les commencements, il allait tous les jours prendre une demi-tasse au café Trocote: la conversation des gens de lettres qui s'y réunissaient était pour lui un délassement agréable; mais bientôt sa bourse l'avertit qu'elle ne pouvait pas longtemps suffire à cette dépense. Il n'alla plus au café que de deux jours l'un, et, un mois après, il cessa tout-à-fait d'y aller.

Malfilâtre était en proie à la misère et à ses créanciers lorsqu'il commença son poème de *Narcisse*. M. De Savine, évêque de Vivier, alla le voir, et trouva (ce sont ses termes) *le jeune homme le plus aimable dans les horreurs de l'indigence, et dans les frayeurs continuelles d'être arrêté et emprisonné à cause des dettes qu'il avait contractées*. Il engagea Malfilâtre à se soustraire pour quelque temps aux poursuites de ses créanciers, en changeant de nom et de résidence, et loua pour lui un petit appartement à Chaillot. Le poète s'y retira sous le nom de *La Forêt*, et au bout de quelques mois, il eut achevé son poème de *Narcisse*. Peu après, il tomba sérieusement malade. Cependant, une femme à qui il devait, ayant découvert sa retraite, l'y vint trouver. Malfilâtre, en la voyant, se crut perdu.
 “ Rassurez-vous, lui dit cette excellente femme, je ne viens point pour vous demander mon argent, mais vous inviter à venir à Paris, chez moi, où vous recevrez les secours dont vous aurez besoin.” Malfilâtre accepta les propositions. Cette femme compatissante et généreuse; qui mérite d'être connue, s'appelait madame La Noue; elle était tapissière et demeurait près de l'église

Saint-Germain-l'Auxerrois. Elle prit les plus grands soins de Malfilâtre; mais l'état de cet infortuné jeune homme était devenu incurable. Après deux ou trois mois de souffrances, il mourut chez madame La Noue, âgé de trente-quatre ans. Gilbert a dit:

La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré;
 S'il n'eût été qu'un sot, il aurait prospéré.

Ce même Gilbert était, dit fort délicatement La Harpe, *au pain de l'archevêque de Paris et au vin de Fréron*. Il paraît que ces secours étaient insuffisants, car Gilbert mourut très-malheureux, et c'est à l'Hôtel-Dieu de Paris qu'il termina, dans le désespoir et la misère, une vie trop courte pour les lettres et pour sa gloire.

Après la chute de *Gustave*, La Harpe se trouva dans une détresse cruelle. Voltaire lui proposa de venir avec sa femme passer quelque temps à Ferney pour rétablir ses affaires. La Harpe y demeura treize mois. Pendant son absence, Dorat mit en mouvement toutes ses coteries pour nuire à celui qu'il croyait être son ennemi. Voltaire, effrayé pour son protégé, s'abaissa jusqu'à écrire à Dorat une lettre suppliante: “ Je vous prie, lui disait-il, je vous prie de considérer que c'est un jeune homme qui a autant de talent que peu de fortune.”

La Harpe tomba à cette époque dans un tel découragement, qu'il fut sur le point d'accepter une éducation à cinq cents lieues de sa patrie.

M. de Chabrit promettait à la France un écrivain du premier ordre. M. Garat, après avoir analysé dans le *Mercur de France* l'ouvrage de cet auteur, intitulé *De la Monarchie française et de ses Lois*, s'exprime ainsi: “ Au moment même que nous félicitons ainsi M. de Chabrit de ses progrès, que nous l'invitions à de nouveaux progrès encore, une destinée malheureuse terminait les jours de ce jeune écrivain, et l'entraînait au tombeau au milieu de son ouvrage et de sa carrière. Né sans fortune, exposé à tous les besoins de l'homme et n'occupant son esprit que des besoins des nations, le malheur, et des chagrins que le désespoir lui a fait trop tôt juger éternels, ont empoisonné et fini sa vie.”

Labbé de Molière était un homme simple et pauvre, étranger à tout, hors à ses travaux sur Descartes. Il travaillait dans son lit, faute de bois, sa culotte par-dessus son bonnet, les deux côtés pendant à droite et à gauche. C'est dans cette position qu'il se vit enlever un jour le fruit de ses faibles épargnes. Les circonstances de ce vol sont si singulières, que je veux, en les rapportant, égayer un peu ce tableau des misères littéraires.

Un matin, l'abbé de Molière entend frapper à sa porte. — Qui est là ? — Ouvrez. (Il tire un cordon, la porte s'ouvre.) — Qui êtes-vous ? — Donnez moi de l'argent. — Ah ! j'entends, vous êtes un voleur. — Voleur ou non, il me faut de l'argent. — Vraiment, oui, il vous en faut. Hé bien ! cherchez là-dedans. (Il tend le cou et présente un des côtés de ses culottes. Le voleur fouille.) Hé bien ! il n'y a pas d'argent. — Vraiment non, il n'y en a pas ; mais il y a ma clef. — Hé bien ! cette clef ? — Cette clef, prenez-la. — Je la tiens. — Allez-vous-en à ce secrétaire. Ouvrez. (Le voleur met la clef à un autre tiroir.) — Laissez donc ; ne dérangez pas ; ce sont mes papiers. Ventrebleu ! finirez-vous ? Ce sont mes papiers. A l'autre tiroir, vous trouverez de l'argent. — Le voilà. — Prenez ; fermez donc le tiroir. (Le voleur s'enfuit.) — Monsieur le voleur, fermez donc la porte. Morbleu ! il laisse la porte ouverte ! quel chien de voleur ! Il faut que je me lève par le froid qu'il fait. Maudit voleur ! — L'abbé saute en pied, va fermer la porte, et revient se remettre à son travail sans songer qu'il ne lui restait pas de quoi dîner.

Le célèbre Dryden mourut dans la misère, à l'âge de soixante-dix ans.

Purchas, qui avait passé sa vie à voyager et à étudier, fut arrêté, à la requête de son imprimeur, au moment où il allait publier la relation de ses voyages et le fruit de ses méditations.

Rushworth, auteur des *Collections historiques*, passa les derniers jours de sa vie, et mourut dans une prison où il était détenu pour dettes.

Rymer, auteur de la collection des *Fœdera* fut obligé de vendre ses livres pour subvenir à ses besoins.

Simon Ockley, orientaliste, a peint sa détresse, avec les couleurs les plus vives. La préface de ses ouvrages est datée d'une prison où ses créanciers le retenaient depuis plusieurs années.

Spencer, poète aimable, languit dans la misère pendant tout le cours de sa vie.

Savage, pressé par le besoin, vendit pour dix guinées un poème fort gai, intitulé le *Rôdeur*, qui lui avait coûté plusieurs années de travail.

Samuel Boyer, auteur d'un poème sur la Création, termina ses jours dans une affreuse indigence. Il fut trouvé mort dans un grenier.

John Stow avait quitté son métier de tailleur, et était devenu savant antiquaire ; mais, voyant que ses études archéologiques allaient le conduire à l'hôpital, il fut trop heureux de reprendre son aiguille.

Floyer Sydenham consacra toute sa vie à

la traduction de Platon, et mourut dans une maison de force, où souvent il fut privé de sa nourriture journalière. — Oh ! avec quelle ferveur les gens de lettres doivent dire à Dieu chaque matin : *Pancem nostrum quotidianum da nobis hodie.*

(A continuer.)

ANNA L'AGAÇANTE.

Dans une des maisons de la rue Vivienne, faisant face à l'arcade Colbert, il s'est passé dernièrement un petit drame burlesque qui a fini par égayer toutes les personnes du quartier.

Une dame malade fait venir tous les matins, à cinq heures, un nourrisseur qui lui fournit une pinte de lait d'ânesse. Le nourrisseur arrive à l'heure dite, avec une douzaine de gor-rines, seulement il ne veut pas de ce système qui consiste à conduire les ânesses en voiture, sous prétexte que la manque d'exercice épais-sirait le lait de ces animaux, qui ont en consé-quence cette liberté chérie des bêtes comme des hommes.

Dans le nombre, plusieurs ânesses n'ont pas toujours la docilité voulue. L'une d'elles surtout, nommée *Anna l'agaçante*, est d'une gourmandise déplorable : elle vole sans distinction toutes les fruitières qui sont sur la route ; à l'une c'est un chou, à l'autre un artichaut ou des navets ; quelquefois, imitant certains hommes et même certaines femmes, Anna se livre à la carotte sans aucun ménage-ment.

Depuis un mois, elle avait poussé le fanatisme de la gourmandise jusqu'à dévorer tous les paillassons qui lui tombaient sous la dent ; c'est surtout dans la maison de la rue Vivienne qu'*Anna l'agaçante*, exerçait son péché mignon.

Le portier de la maison se disait tous les jours : " Mais que deviennent donc les paillassons du vestibule ? Quel est donc l'Arabe du désert qui me fait de pareilles razias ? Oh ! si je le tenais, je lui passerais mon plumbeau à travers le cœur ! "

Malgré ces précautions, le portier en était tous les jours pour un paillasson.

Mais un matin le pot aux roses a été découvert ; le portier a surpris Anna au moment où elle faisait son premier déjeuner avec un magnifique paillasson vert, acheté la veille. A cette vue, le portier saisit un manche à balai et tombe à bras raccourcis sur la gor-rine, qui se sauve à toutes jambes dans l'escalier, qui date de Louis XV et est par conséquent large et très-facile à monter.

Le portier poursuit l'animal jusqu'au second étage ; là une porte s'ouvre pour donner

passage à un domestique qui allait au marché. L'ânesse profite de l'issue pour s'élancer en brayant dans l'appartement, et arrive dans une chambre à coucher où régnait le demi-jour du matin.

Dans l'alcôve de la chambre était couchée une dame qui, entendant les *hian!* du quadrupède, se réveille avec une frayeur impossible à décrire. L'ânesse, mise sans doute en appétit par le paillason vert, s'élance sur le chapeau de paille d'Italie de la dame, et n'en fait qu'une bouchée. Là ne se seraient pas bornés les ravages d'*Anna l'Agacante*, si le portier n'était arrivé et n'eût mis ordre à toutes ses déprédations.

Quant au propriétaire des ânesses, il aura à répondre des dégâts occasionnés par l'animal *paillasonivore*.

La chute des feuilles.

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre :
Le bocage était sans mystère,
Le rossignol était sans voix.
Triste et mourant, à son aurore,
Un jeune malade, à pas lents,
Parcourait une fois encore
Les bois chers à ses premiers ans :
" Bois que j'aime, adieu... je succombe !
Votre deuil me prédit mon sort ;
Et dans chaque feuille qui tombe
Je vois un présage de mort.
Fatal oracle d'Epidaure,
Tu m'as dit : " Les feuilles des bois
A tes yeux jauniront encore,
Mais c'est pour la dernière fois.
L'éternel cyprès t'environne :
Plus pâle que la pâle automne,
Tu t'inclines vers le tombeau.
Ta jeunesse sera flétrie
Avant l'herbe de la prairie,
Avant les pampres du coteau."
Et je meurs!... De leur froide haleine
M'ont touché les sombres autans :
Et j'ai vu comme une ombre vaine
S'évanouir mon beau printemps.
Tombe, tombe, feuille éphémère !
Voile aux yeux ce triste chemin ;
Cache au désespoir de ma mère
La place où je serai demain.
Mais, vers la solitaire allée,
Si mon amante schevelée
Venait pleurer quand le jour fuit,
Eveille par ton léger bruit
Mon ombre un instant consolée !"
Il dit, s'éloigne... et sans retour !...
La dernière feuille qui tombe
A signalé son dernier jour.
Sous le chêne on creusa sa tombe ;
Mais son amante ne vint pas
Visiter la pierre isolée :
Et le père de la vallée
Troubla seul du bruit de ses pas
Le silence du mausolée.

MILLEVOY.

ALMANACH POLITIQUE.

AMÉRIQUE.

Canada. — La conférence intercoloniale, présidée par Sir E. P. Taché, a commencé ses séances lundi, dans une des salles des bâties du Parlement. Voici la liste complète des membres qui prennent part à cette entrevue :

Pour le Canada : les hon. membres du Conseil exécutif de la Province.

Pour la Nouvelle-Ecosse : Sir R. McDonnell, lieutenant-gouverneur, et les hon. MM. R. B. Dickey, W. A. Henry, Tupper, J. McCully et A. G. Archibald.

Pour le Nouveau-Brunswick : les hon. MM. Tilley, Fisher, Chandler, Grey, Mitchell, Steye et Johnston.

Pour l'île du Prince-Edouard : les hon. MM. MacDonald, Grey, Palmer, Coles, Havilland, Whalen et Pope.

Pour Terre-Neuve : les hon. MM. Shea et Carter.

Il est bruit, dit le *Courrier du Canada*, que le Parlement va se réunir vers la mi-mai.

Etats-Unis. — Les Confédérés ayant fusillé le major fédéral Wilson et 6 de ses hommes, le général Rosencrans a ordonné immédiatement d'infliger la même punition à un major confédéré et à 6 de ses hommes.

Les Fédéraux ont été repoussés de Chapin's Bluff, sur la rivière James.

Longstreet remplace Early.

Le général Sheridan, de l'armée du Nord, retraite, et le général Sherman, de la même armée, est complètement bloqué dans Atlanta par Forrest.

Le général confédéré Gregg a été tué sous les murs de Richmond, et le général Bradley a été grièvement blessé.

Mexique. — On dit que l'empereur Maximilien a beaucoup d'ennemis acharnés dans la capitale de son Empire. Parmi ceux qui l'entourent même, il paraîtrait que plusieurs sont prêts à prendre tous les moyens possibles pour chasser l'*intrus*, suivant leur expression.

EUROPE.

Pologne. — Le gouvernement national vient d'adresser à la malheureuse nation polonaise un chaleureux appel en faveur de la reprise des armes. " Il faut, est-il dit dans cet appel, que la lutte continue..... Il n'y a pas de guerre qui puisse nous coûter autant de victimes que l'interruption de la lutte..... Infame ou traître celui qui veut le repos et qui reste sourd à l'appel....."